



Kinsey

French Riviera Realty

Barème d'honoraires de l'agence

Residentiel

Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre voire des deux

PRIX DU BIEN

Jusqu'à 100 000 euros

De 100 001 euros à 450 000 euros

A partir de 450 001 euros

HONORAIRES TTC

7 %

5.5 %

4 %

Fonds de commerce

PRIX DU BIEN

Jusqu'à 200 000 euros

De 200 001 euros à 500 000 euros

A partir de 500 001 euros

HONORAIRES HT

10 %

8.5 %

7 %